

COMMISSION  
DEMOCRATIE LOCALE

# COMMENT IMPLIQUER DAVANTAGE LES ASSOCIATIONS DANS LA VIE DEMOCRATIQUE LOCALE ?

.....

Note préparatoire de la séance du 11/02/2022

## I INTERVENANTES



**Charlotte Debray**, Déléguée générale  
La Fonda



**Dorothee Cogné**, Conseillère développement  
local et vie associative  
Familles Rurales

.....

🕒 Vendredi 11 février de 10h à 11h30

📍 En visioconférence

**Élus référents :**

- 👤 - **Éric Berdoati**, maire de Saint-Cloud (92)
- **Hervé Charnallet**, maire d'Orgeval (78)
- **Anne Gbiorczyk**, maire de Bailly-Romainvilliers (77)

Pour rejoindre la visioconférence, veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant :

<https://zoom.us/j/98863258557?pwd=QzRXUTBGQ1h6NEIPQWRLRWRQTVNPZz09>

Si besoin, indiquez le  
numéro de la réunion : 988 6325 8557  
Mot de passe : 339033

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline :  
0970 711 105 ou [support@frv-sense.com](mailto:support@frv-sense.com)

.....

## I OBJECTIFS

- Réfléchir à la place des associations dans la vie démocratique locale
- Comprendre comment mieux articuler les institutions publiques locales et la société civile
- Présenter des exemples concrets d'expérimentation et échanger des bonnes pratiques

## I CONTEXTE / ACTUALITÉ

Les associations sont des actrices incontournables de la vie locale. Elles portent intrinsèquement une aspiration à la vie collective et allient citoyenneté, pouvoir d’agir et expertise. Elles sont donc des interlocutrices de choix des collectivités et ont un vrai rôle à jouer dans le débat public, tant au niveau national que local.

Selon La Fonda « *du chemin reste cependant à parcourir pour qu’elles soient pleinement reconnues légitimes dans le dialogue avec les pouvoirs publics. Cette question est d’autant plus pressante que le fait associatif porte en lui une partie des réponses à la crise démocratique que nous traversons* ».

Depuis les années 1990, le mouvement associatif s’emploie à faire reconnaître les associations comme des corps intermédiaires à part entière. Mais le dialogue entre les associations et les pouvoirs publics n’est pas encore pleinement institutionnalisé pour plusieurs raisons, parmi lesquelles le caractère aléatoire de ce dialogue qui varie selon les volontés des représentants politiques et des administrations et la difficulté pour les associations d’être perçues comme légitimes. La légitimité des associations ne se fonde d’ailleurs plus uniquement sur une représentativité liée au nombre d’adhérents, mais sur leur niveau d’expertise et leur capacité à porter la voix de certaines catégories de la population.

Deux arguments principaux plaident néanmoins en faveur d’une implication plus étroite des associations dans le débat public.

- **Leur expertise.** Celle-ci peut être de plusieurs ordres :
  - **Expertise du territoire**, sur un sujet donné. C’est par exemple le cas des associations caritatives qui disposent de données sur les profils des personnes démunies ou celui des associations sportives qui connaissent les besoins de leurs adhérents en matière d’équipements sportifs.
  - **Expertise théorique.** De nombreuses associations ont un rôle de veille, de porter à connaissance, voire de vulgarisation des connaissances scientifiques sur un sujet donné (exemple des associations environnementales).
  - **Expertise d’usage.** C’est le cas des associations d’usagers (de transports, de services de santé...).
- **Leur potentiel de mobilisation citoyenne.** Certaines associations peuvent toucher des publics éloignés des institutions et constituer des relais très utiles aux collectivités, notamment dans le cadre de démarches participatives.

**Dès lors, de quels leviers concrets les collectivités disposent-elles pour travailler plus étroitement avec les associations locales ?**

### La Fonda :

Créée en 1981 et reconnue d’utilité publique, elle est un laboratoire d’idées du monde associatif. Elle agit avec la conviction que la vitalité associative est le ciment de la vitalité démocratique de la société. Depuis sa création, elle défend la liberté d’association, propose des idées pour accélérer et

développer les dynamiques associatives, et cherche à faire reconnaître l'apport considérable des associations à la société, en termes de progrès social et environnemental, de solidarité, de citoyenneté et de pouvoir d'agir, mais également en termes de poids économique.

### **Familles Rurales :**

Familles Rurales est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Elle exerce de nombreuses missions dans les champs de l'enfance/petite enfance, de la jeunesse, de l'éducation, des seniors... Elle est également un partenaire de nombreuses collectivités locales et prend part à l'animation de nombreux territoires ruraux et périurbains.

## **I PROPOSITION DE DEROULE**

**10h00-10h10 :** Introduction de la séance par les élus référents

**10h10-10h35 :** Intervention de Charlotte Debray (La Fonda)

**10h35-10h50 :** Intervention de Dorothée Cognez (Familles Rurales)

**10h50-11h20 :** Témoignages d'élus suivis d'échanges

**11h20-11h30 :** Clôture de la séance par les élus référents

## **I QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION**

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pares-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.).
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.